

Option Mathématiques expertes

L'**enseignement optionnel de Mathématiques expertes** est une nouvelle matière créée par la réforme Blanquer. En Terminale, cet enseignement est destiné aux élèves qui ont un **goût affirmé pour les mathématiques**, aimant chercher, expérimenter, calculer, appliquer des techniques, raisonner, expliquer une démarche et souhaitant aborder de façon approfondie d'autres champs d'étude que ceux proposés par l'enseignement de spécialité.

Les enjeux et les objectifs de l'option Maths expertes

L'enseignement optionnel Mathématiques expertes c'est l'étude de notions déjà étudiées et en y ajoutant un nombre raisonnable de nouvelles notions, à étudier de manière suffisamment approfondie. L'idée est de proposer **une spécialisation préparant à une poursuite d'études** dans des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante, comme la médecine, l'informatique, l'ingénierie.

Les enjeux et les objectifs principaux de cet enseignement sont :

- de consolider les acquis de l'enseignement de spécialité de Première
- de développer le goût des mathématiques
- chercher, expérimenter
- développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialités

Le programme de l'option Maths expertes

L'enseignement de Mathématiques expertes de la classe Terminale s'organise, à raison de **3h par semaine** autour des thèmes suivants :

- les nombres complexes, vus comme objets algébriques et géométriques
- l'arithmétique
- les matrices et les graphes.

Les enseignants ont à leur disposition tout un panel de possibilités pour rendre leurs cours attractifs et stimulants. Parmi celles-ci l'**utilisation de logiciels** (calculatrice ou ordinateur), d'outils de visualisation et de représentation, de calcul (numérique ou formel), de simulation, de programmation permettant de développer l'expérimentation comme de favoriser l'interaction entre l'observation et la démonstration. Les problèmes proposés peuvent être internes aux mathématiques, mais aussi provenir de l'histoire des mathématiques, être issus des autres disciplines ou du monde réel.

Les modalités d'évaluation

Pour le baccalauréat, l'**option Mathématiques expertes ne donne pas lieu à une épreuve terminale ni à une épreuve commune**, elle est prise en compte via les notes des bulletins de Terminale, qui interviennent avec celles de la classe de Première pour 10% de la note finale.

Les poursuites d'études et les débouchés

Cette enseignement optionnel ouvre les portes de nombreux cursus comme, les classes préparatoires scientifiques et économiques, les études de santé humaine et animale. Les études courtes de type licence (Bac+3) sont aussi envisageables, à l'image de la **licence STAPS**, Biologie ou bien encore Agronomie. Et pourquoi pas des études plus longues (Bac+5) en intégrant une **école d'ingénieurs spécialisé dans l'informatique** ? Vous pouvez aussi vous laisser tenter par une école de commerce.